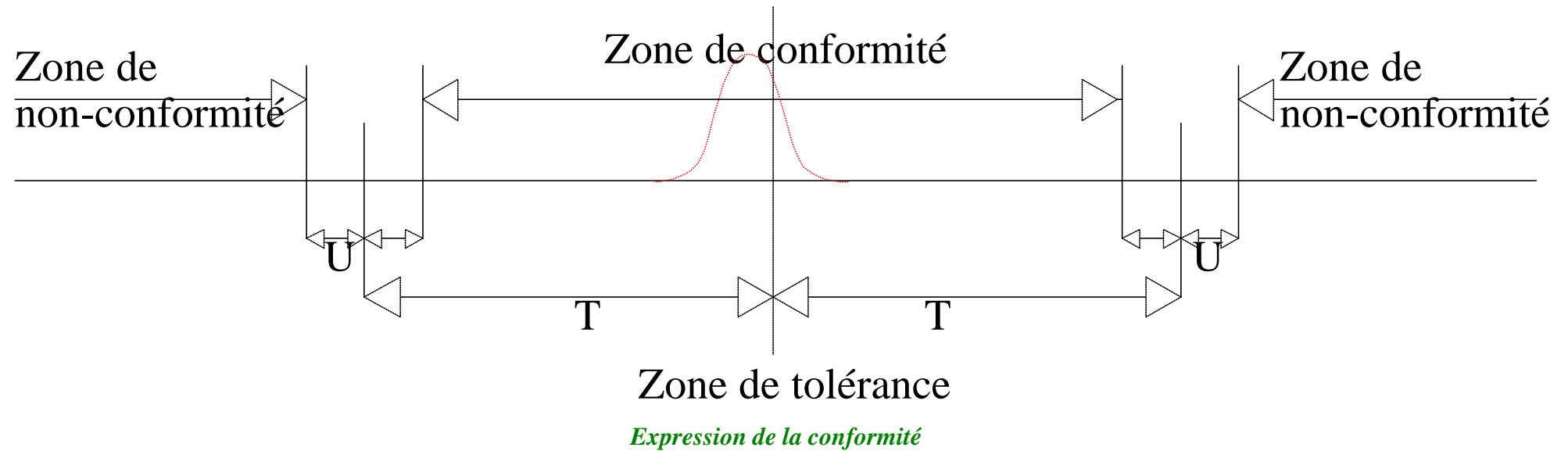


TOLÉRANCE ET CONFORMITÉ



Zone de tolérance : zone spécifiée par agrément entre les parties contractantes, dans laquelle doit se situer la grandeur considérée.

Zone de conformité : zone de spécification réduite de l'incertitude de mesure élargie U .

Zone de non-conformité : zone(s) située(s) à l'extérieur de la zone de spécification augmentée de l'incertitude.

Plage(s) d'incertitude(s) : plage(s) proche(s) de la (des) limite(s) de spécification où, compte tenu de l'incertitude de mesure, ni la conformité ni la non-conformité ne peuvent être prouvées. Dans ces zones, il y a risque d'accepter un produit non conforme ou de refuser un produit conforme. Ce risque devrait être partagé entre le client et le fournisseur.

La relation client/fournisseur est traitée dans la norme ISO 14253-1